

# *Tribune socialiste*

N° 306 / 15 DÉCEMBRE 1966 / PRIX 0,70 F



P. COLLOMBERT

## **Agriculture : la logique est dans le socialisme**

**Bernard Lambert**

**L'**agriculture occupe en France un travailleur sur cinq, mais reçoit le dixième du revenu national ; le travailleur agricole gagne donc moitié moins que le français moyen. Cette situation provoque les protestations légitimes de la gauche tout entière.

Mais peut-on prétendre que les problèmes agricoles seront résolus par la défense de l'exploitation familiale à condition que la terre appartienne à ceux qui la travaillent et que l'augmentation des prix de vente soit suffisante pour obtenir des revenus équivalents à ceux des

autres catégories de Français, c'est-à-dire la fameuse parité ?

Les choses ne sont pas si simples.

*La propriété individuelle  
du sol,  
source d'asservissement*

La propriété privée du sol reprise du droit romain par le code civil a pris une importance quasi mythique pour de nombreux paysans français.

Ce droit a eu une grande importance : il a permis de transformer l'agriculture féodale en un système plus productif capable d'alimenter une économie d'échanges. Pour chaque agriculteur, devenir propriétaire de son sol, c'était accéder à la sécurité de l'emploi, prouver sa réussite et gagner la considération des voisins. Mais ces avantages comportent de lourdes contreparties : la première est la dépendance totale des fermiers et métayers que le statut de 1946 n'a pas totalement supprimée. La seconde est le prix à payer pour étendre ou simplement maintenir la propriété familiale remise en cause à chaque succession.

Dans les régions à forte pression démographique, le partage du sol entre les héritiers a très longtemps donné lieu au morcellement en d'innombrables parcelles, tandis que dans d'autres régions le problème était résolu par la politique de l'enfant unique. La loi de 1938 sur l'indivision porte une première atteinte au droit de propriété mais n'apporte pas de solution satisfaisante au problème.

En effet la loi intervient bien tard et le morcellement est un fait acquis (nombreuses sont dans l'ouest les communes où la surface moyenne des parcelles est de 30 ares dont 20 % de haies). Le remembrement s'avère un remède insuffisamment actif. Le système qui permet à l'héritier restant exploitant de refuser l'indivision et de racheter les parts de ses frères et sœurs, en leur versant des soultes oblige l'exploitant à consacrer des sommes énormes à l'achat de son sol, pour lequel il s'endette de manière durable, immobilisant au passage sur la terre une masse de crédits qui seraient plus fructueusement employés ailleurs.

Au moment où l'évolution des techniques de production oblige à accroître la taille moyenne des exploitations pour utiliser correctement les équipements mécaniques les plus récents, le système craque : imagine-t-on l'expansion industrielle, si l'un des héritiers devait racheter l'entreprise à ses frères et sœurs à chaque décès du président-directeur général ? Et l'élévation progressive du prix de la terre à partir de la spéculation sur les terrains susceptibles d'être un jour bâtis ne fait qu'aggraver le phénomène.

En réalité si le prix de la terre en France a augmenté de 15 % en 1965, nous le devons largement à la spéculation sur les terrains d'urbanisme. Mais le problème de la spéculation ne se pose pas seulement autour des villes. Le passage des autoroutes, les terrains pour résidences secondaires, les régions où la densité démographique entraîne une pression de la demande, connaissent aussi les méfaits de la

spéculation.

Si pour lutter contre la spéculation, la gauche demande la municipalisation des terrains à bâtir, elle doit aller jusqu'au bout et proposer cette solution partout où il y a spéculation.

#### *Nécessité d'un cadre socialiste*

A ce point de notre analyse, il semble évident qu'il n'y a de solution à ce problème que dans un cadre socialiste.

Dans l'immédiat, l'un des combats de la gauche pourrait être d'obtenir au plan législatif, non pas des modifications à un droit de propriété dont nous remettons en cause fondamentalement la nature, mais la création d'un autre droit, collectif celui-là, qui serait parallèle au précédent. Entre ces différents droits les agriculteurs pourraient choisir.

Lorsqu'une commune décide le remembrement, les propriétaires n'ont plus la libre disposition de leurs terres. C'est une commission composée d'agriculteurs et de représentants de la municipalité qui prend les décisions. Ce système, qui n'est que temporaire ne pourrait-il pas devenir permanent en ce qui concerne le choix du fermier exploitant ?

Enfin, si un fermier qui est obligé d'acheter sa ferme, si un exploitant qui doit verser des soultes à ses frères et sœurs, avaient le choix entre cet investissement improductif et la possibilité de donner leurs droits de préemption ou de vendre leur part de terre à une société communale ou cantonale d'investissement foncier en contrepartie d'un bail à long terme (30 ans par exemple) qui assurerait la sécurité de l'emploi, nous pouvons assurer que la plupart choisiraient la sécurité dans le cadre d'un fermage, plutôt que l'investissement improductif. De surcroît bien des querelles de famille, découlant de l'héritage, seraient résolues dans nos campagnes, et de telles sociétés constitueraient pour les élus chargés de les administrer un excellent apprentissage de la démocratie. Il reste bien entendu que ces sociétés ne seraient pas gérées par les apporteurs de capitaux et qu'elles n'auraient pas de but lucratif.

#### *L'industrialisation actuelle*

Produire dans un cadre collectif où chacun pourrait exercer sa part de responsabilités tout en maîtrisant les problèmes techniques représente un important progrès économique et peut-être politique. Pourtant, c'est aussi à un autre niveau

sur une autre place que se situe aujourd'hui le combat socialiste en agriculture. Le pouvoir de décision concernant tout le processus de fabrication et de mise en marché des produits alimentaires est de plus en plus entre les mains des entreprises d'approvisionnement et surtout de transformation et de commercialisation. L'appareil de production, quel qu'il soit, en est réduit progressivement à exécuter ce que lui commande l'industrie d'amont et d'aval, et ce jusque dans l'application des découvertes techniques mises au point par le service scientifique de l'usine.

Il y a dix ans, en France, 1.500.000 exploitants environ produisaient encore 90 % des poulets. Maintenant moins de 15.000 entreprises agricoles produisent ces 90 % de poulets.

En réalité, ces 15.000 unités sont intégrées par les firmes qui produisent l'aliment, qui transforment et qui commercialisent. Ces firmes représentent le véritable centre de décision puisqu'elles fournissent les poussins, l'aliment, les techniques de production avec contrôle par leurs propres, techniciens, se réservant de fixer aussi la date précise d'enlèvement. Nous sommes donc en présence de 150 ou 200 entreprises qui commandent la production de 15.000 ateliers intégrés dont certaines atteignent ou dépassent les 200.000 poulets-semaine.

Des firmes internationales comme Unilever, Largill, Purina, Libbys, etc.. organisent actuellement en France de nouveaux processus industriels de production, transformation, commercialisation de produits alimentaires.

#### *La nouvelle mise en condition*

Si ces firmes gagnaient la partie et devenaient les agents monopolistiques de l'industrialisation agricole, que deviendraient les producteurs et quelles en seraient les conséquences pour les régions excentrées ?

L'expérience des États-unis en particulier nous permet de décrire la stratégie de ces firmes :

Lorsqu'elles décident de pénétrer un marché, elles commencent par créer une surabondance de production. Elles paient le producteur à des prix plus élevés que toutes les autres firmes fussent-elles coopératives. Dans le même temps, elles vendent la marchandise à bas prix. Le marché s'effondre. Les faillites se produisent. Avant ou après faillite, ces firmes rachètent la concurrence bien équipée ou sinon, reprennent la clientèle de producteurs. Ces opérations coûtent bon nombre de milliards, mais le caractère international de ces firmes leur permet

des péréquations sur plusieurs pays.

Il est évident que ces pertes consenties pour la création de monopoles seront récupérées et au-delà. Par ailleurs, l'expérience des États-unis prouve qu'après avoir amorti leurs premiers investissements, ces firmes chercheront à implanter la deuxième génération industrielle à proximité des centres de consommation, c'est-à-dire, ailleurs que dans les régions excentrées. Les conserveurs français et étrangers pratiquent d'ailleurs cette politique dès maintenant.

Si la gauche rejoignant le combat de bon nombre d'agriculteurs ne fait pas pression pour empêcher ces firmes de pratiquer ce développement et cette industrialisation de l'agriculture, il est évident qu'à la prolétarianisation des agriculteurs succédera leur paupérisation.

#### *Un choix politique*

Il est évident aussi que ce combat ne peut être un combat contre le progrès technique et économique. Nous devons donc proposer des solutions de remplacement. Celles-ci peuvent être de plusieurs ordres :

— Nationalisation et transformation en coopératives de ces firmes si la gauche vient au pouvoir ;

— Renforcement immédiat du secteur coopératif, qui représente la seule alternative possible.

Pour notre part, nous pensons que l'alternative est coopérative. Et nous dirons prochainement dans ces colonnes, sur quelles raisons nous fondons notre choix.

Mais il nous paraît certain que tous ces choix impliquent une prise de conscience globale qui ne peut s'incarner qu'au travers d'une organisation politique de gauche.

Pour ma part j'ai choisi le Parti Socialiste Unifié. Je sais que ce parti a des lacunes. Je sais qu'il est encore très minoritaire dans ce pays. Je sais aussi que ce choix sera très contesté par d'autres militants agricoles parce qu'il remet en cause une tradition de soi-disant sagesse en matière politique.

Mais je pense qu'il est malhonnête sous prétexte que les responsables agricoles ne doivent pas heurter les traditions du milieu, de lutter contre le régime capitaliste au plan professionnel et de refuser les conséquences politiques de ce choix.

Ce n'est ni par la droite ni par un centre donnant dans le social mais refusant le changement de

régime que nous préparerons la société juste à laquelle nous sommes attachés.

Il faut d'autre part cesser de mentir aux agriculteurs. L'action pour la transformation de notre milieu ne servirait à rien si dans le même temps nous ne luttons pas pour une transformation de toute la société.

Je sais que la gauche traditionnelle, par son langage conservateur, par sa défense de notions dépassées, a repoussé bon nombre de militants agricoles vers un centre qui les utilise comme affiche électorale mais qui est en fait complice du

capitalisme.

Le P.S.U. dont l'option socialiste ne fait pas de doute malgré ses imperfections, est le seul parti de gauche dont la recherche, le programme et la lutte vont dans le même sens que la recherche et la lutte des responsables agricoles les plus avancés.

Je veux être logique avec moi-même. C'est en étant présent dans la gauche que ma lutte deviendra la lutte de la gauche. C'est en étant présent dans la gauche que le combat pour une transformation de l'agriculture s'insérera dans un combat pour la transformation de toute la société.